

« Bernie » Parent à Postes Canada

En mars dernier, M. Robert Auclair a fait remarquer à Postes Canada que le timbre émis en l'honneur du gardien Bernard Parent portait le prénom Bernie. Le nom complet du gardien né en 1945 est Bernard Marcel Parent. Comme beaucoup de vedettes québécoises, le monde anglo-saxon lui a donné un sobriquet anglais. On avait fait la même chose avec Maurice Richard (Rocket) et son frère (Pocket), avec Bernard Geoffrion (Boom Boom) et Émile Bouchard (Butch). Il est sans doute acceptable d'angliciser un prénom, mais interdit de dire Pé-Ka Subban en français plutôt que Pi-ké Subban, comme en anglais.



30^e anniversaire : les fondateurs honorés

L'Asulf a honoré ses fondateurs, MM. Robert Auclair, Marcel Deschamps, Henri Laberge et Michel Sparer à l'occasion de son 30^e anniversaire, d'abord à Montréal, lors de l'assemblée générale du 11 mai, et à Québec (18 mai).

La graine semée en 1986 grandit encore et les raisons d'intervention en faveur de la qualité de la langue sont sans doute plus nombreuses maintenant qu'il y a trente ans.



M. Michel Sparer

Derrière : l'actuelle présidente,
M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux,
et M. Robert Auclair
Devant : M. Henri Laberge

Une convention collective et ses fautes : un écrivain!

On reproduit, depuis 1988, dans la convention collective des journalistes de *La Presse*, des fautes que l'Asulf dénonce sans désespérer : « temps supplémentaire » (heures supplémentaires), « bénéfices marginaux » (avantages sociaux), « employé régulier » (employé à temps complet ou permanent), etc. L'Asulf en a montré une cinquantaine aux parties syndicale et patronale durant le dernier quart de siècle. Mais rien ne bouge. Les fautes font sans doute partie du patrimoine immatériel de l'entreprise et de son personnel. Face à l'embâcle qu'il faudra bien faire sauter un jour, l'Asulf revient à la charge. Ses membres réunis en assemblée générale (11 mai) demandent aux parties de corriger, à l'occasion des négociations en cours, les fautes répétées d'une convention à l'autre. L'Asulf sollicite, pour l'occasion, l'appui de l'Office québécois de la langue française.

Un remarqueur... remarquable

M. Raymond Gagnier distribue un rapport chaque année depuis 2000 aux membres présents à l'assemblée générale de l'Asulf. Il l'intitule *Interventions linguistiques dans les médias*. Les trois expressions le plus souvent reprochées aux médias en 2015 furent « questionner les valeurs », « émettre » et « à rabais ». Selon les tableaux du rapport, M. Gagnier a adressé 418 lettres et relevé 535 erreurs dans l'ensemble des médias qu'il écoute ou feuillette. Il a la bonne idée de reproduire un certain nombre



de lettres d'interventions, lesquelles peuvent servir de modèles aux remarqueurs en herbe ou en puissance. Félicitations à ce preux chevalier du bon usage!

SOMMAIRE

⇒ Cesser de s'excuser dès maintenant!	2
⇒ L'Asulf compte aussi sur les réviseurs	2
⇒ Pé-Ka ou Pi-Ké?	2
⇒ Conseil d'administration 2016-2017	2
⇒ Des titreaux azimutés	3
⇒ Billets quotidiens de Jacques Lafontaine	3
⇒ Parutions récentes	3
⇒ Avenir du français, selon Louis Cornélius	3
⇒ Témoignage de Denise Bombardier	3
⇒ Prix de l'Asulf 2016	4
⇒ Gagnants du concours <i>L'Enseigne joyeuse</i>	4
⇒ Rapport 2015-2016 de l'Asulf	4



Cesser de s'excuser dès maintenant!

Lorsque les Québécois et les Québécoises cesseront de s'excuser d'employer un mot anglais dans leur discours, sera-t-il trop tard?

Je suis frappée par la facilité de plus en plus grande avec laquelle se fait l'insertion du mot anglais dans le discours oral. Il fut un temps où le locuteur ou la locutrice se voyant sur le point de recourir en public à un mot anglais pour exprimer sa pensée s'empessait de s'excuser. On entendait habituellement « Comme on dit en anglais », et même parfois l'étonnante remarque « Comme on dit en latin! ». Il en était ainsi de termes comme *feedback*, *brainstorming* et *focus group* que l'on apprenait à remplacer par les équivalents, **rétroaction**, **remue-méninges** et **groupe témoin** qui tardaient parfois à s'offrir à la pensée du locuteur.

Les mots de la politique utilisés par les chroniqueurs et les chroniqueuses et par les commentateurs et les commentatrices qui les importent du Canada anglais et des États-Unis pèsent aussi lourds dans ce bilan : *scrum*, *loose cannon*, *backbencher*, *speaker*. Une journaliste, il y a peu, à Radio-Canada, s'excusant à l'avance, parla de *give and take*. Le **donnant, donnant** ne lui vint pas à l'esprit!

Il en est de même pour de nombreuses expressions anglaises devenues usuelles : *c'est l'un*, *c'est cool*, *c'est cute*, etc. Plus de **c'est chouette**, **c'est charmant**, **c'est plaisant**! La préférence va à l'anglais.

Et que dire des montréalismes que la télévision sert à profusion à tous par ses téléseries et ses émissions de divertissement. Les **enfants** sont devenus des *kids*, les **bonnes occasions**, des *deals*. Personne ne bronche.

À l'écrit, l'italique est encore assez présent pour souligner le caractère étranger du mot. En y regardant de près, il est souvent absent. C'est le signal de l'intégration totale de l'emprunt. Que restera-t-il de notre vocabulaire déjà appauvri si les emprunts continuent au rythme actuel? Sera-t-il trop tard pour changer nos habitudes langagières lorsque le recours au mot anglais apparaîtra socialement acceptable, incontournable, usuel ou, pis encore, tendance?

Comment sortir vivant, culturellement, de cette situation? En cultivant nos références françaises : encourager la lecture des grands textes français classiques, utiliser notre terminologie technique, appuyer les professeurs de français, promouvoir la publicité en français et exiger la qualité du français sur tout le territoire. Notre français, langue publique et commune, doit être de qualité!

L'Asulf compte aussi sur les réviseurs

M. Jacques Lafontaine aborde régulièrement des problèmes de langue dans les journaux de Québecor. Il vient de publier une sélection de ses billets dans *Les Mots dits* (2016). Un de ses commentaires porte sur le mot « place ». Il y écrit (p. 18) : « ... lorsque le mot "place" fait partie du nom d'un immeuble ou d'un ensemble immobilier. » Ce faisant, le remarqueur semble tenir pour cor-

recte la pratique d'appeler « place » un immeuble. M. Auclair n'accepte pas cette façon de voir qui existe depuis l'attribution de la dénomination Place-Ville-Marie à un immeuble. Il lui en a fait part (14 avril). L'Asulf a réussi à faire supprimer l'appellation « place » donnée à des bâtiments par le passé. Un exemple, Place de la justice à Québec est devenue Palais de justice. Somme toute, l'Association souhaite l'ajustement des commentaires des ouvrages de consultation quand cela se justifie.

Pé-Ka ou Pi-Ké?

Un lecteur de *L'Expression juste*, Marcel Fourcaudot, a réagi aux entrefilets publiés dans la livraison de mars. Il commente ainsi la recommandation de l'Asulf de prononcer Pé-Ka (Subban) lorsqu'on parle français. Il écrit : « Devra-t-on changer la prononciation de notre alphabet afin de la réduire à celle d'une autre langue et commencer ainsi une nouvelle forme d'assimilation langagière? En français d'ici et d'ailleurs, ce sera toujours, nous l'espérons, Pé-Ka et non Pi-Ké. D'ailleurs, nous prononçons un K (avec un a phonétique) et P (avec un é phonétique) en les individualisant. Voilà donc une caractéristique phonétique de notre apprentissage langagier. Il se peut que l'influence du langage des joueurs de hockey puisse avoir un certain pouvoir de prononciation que le français n'a jamais accepté à long terme. »

Conseil d'administration 2016-2017

M^{me} Marie-Hélène Hébert a été élue membre du conseil lors de l'assemblée générale du 11 mai. Elle remplace M. Alain Bélanger, qui a été en fonction de mai 2008 à mai 2016. L'Asulf le remercie. Le bureau, formé au cours de l'assemblée, regroupe M^{mes} Pierrette Vachon-L'Heureux (présidente), Lola LeBrasseur (vice-présidente), Léone Tremblay (secrétaire) et M. Christian Hébert (trésorier). Font également partie du conseil les administrateurs et administratrices suivants : MM. André Breton, Jean-Guy Lavigne et M^{me} Sophie Tremblay. M. Gaston Bernier devient secrétaire général de l'Association.

Des titreurs azimutés

Les titreurs établissent les titres des articles publiés dans les journaux. Des journalistes leur en suggèrent à l'occasion. Parfois, ils parcourent le texte proposé et le choisissent eux-mêmes. Il leur arrive de rédiger des titres qui intègrent des mots anglais, des anglicismes ou des formes fautives. Récemment, le titreur du *Devoir* (21 avril) a composé le sous-titre : « Un concurrent IGA diminuera les prix réguliers de 8 500 articles de 5 % à 7 % ». L'expression « prix réguliers » ne figure pas dans le texte de l'article du journaliste Julien Arsenault. Elle est donc du titreur. Le dérapage de ce dernier et ceux de ses homologues d'autres médias ont un immense impact. Les expressions choisies sont, pour ainsi dire, mises en vitrine et sous les projecteurs. La préoccupation des titreurs à l'égard de la qualité de la langue doit être au diapason de l'entreprise dont ils font partie.

Parutions récentes

Louis Cornellier, *Le Point sur la langue; cinquante essais sur le français en situation*. Montréal : VLB éditeur, 2016. 184 p. 20 \$. Thèmes diversifiés (des observations,

des usages critiqués, des difficultés courantes). Le volume est fort bien écrit.

Jacques Lafontaine, *Les Mots dits : 350 trucs pour soigner votre français*. Montréal : les Éditions du Journal, 2016. 224 p. Choix de chroniques publiées dans le *Journal de Montréal* depuis l'automne 2013. Une table alphabétique facilite la consultation du recueil.

Étienne de Montety, *Billets du Figaro; l'actualité au fil des mots*. Paris : Le Figaro / Points, 2016. 172 p. Billets publiés dans *Le Figaro* en 2014 et en 2015. Le volume précédent s'intitule *Encore un mot* (2013). Une chronique vivante et diversifiée de mots mis sous les projecteurs de l'actualité.



Billets quotidiens de Jacques Lafontaine

M. Jacques Lafontaine, directeur de la révision linguistique du *Journal de Montréal*, du *Journal de Québec* et de *24 h*, entretient un blogue depuis la fin de 2013. On trouve ses billets quotidiens dans les pages des mots croisés ou des mots fléchés. Ils sont destinés à favoriser le français correct. Le remarqueur dit s'inspirer des commentaires et questions des lecteurs des trois journaux. Le recueil intitulé *Les Mots dits* (Les Éditions du Journal, 2016) contient une sélection des réflexions et des échanges quotidiens avec le lectorat des trois quotidiens. On peut repérer et consulter le blogue en cherchant à l'aide de Google l'intitulé « Les mots dits » ou le nom de l'auteur des billets. On peut également retracer les billets en cherchant l'adresse :

<http://dictho.cultureforum.net/t7-les-mots-dits-de-jacques-lafontaine> ou en se rendant à la page du *Journal de Montréal* (<http://www.journaldemontreal.com/auteur/jacques-lafontaine/page/15>). L'ensemble des billets y est ordonné du plus récent au plus ancien.

Avenir du français, selon Louis Cornellier

« Le français, au Québec, n'aura d'avenir que si on lui évite le déclassement social, en lui assurant le statut de langue normale d'usage public et de travail, de seule langue nécessaire et suffisante à la réussite sociale (ce qui n'exclut pas la possibilité d'en apprendre d'autres). Le combat pour sa qualité, sans cela, est inutile et perdu d'avance » (*Le Point sur la langue*; VLB éditeur, 2016, p. 40).

Témoignage de Denise Bombardier

Après sa rencontre avec les membres de l'Asulf lors de l'assemblée générale annuelle (11 mai), M^{me} Denise Bombardier a publié un article émouvant dans l'édition du 13 mai du *Journal de Québec*. Elle rend hommage aux défenseurs de la qualité de la langue. On peut le lire à l'adresse : www.journaldequebec.com/2016/05/13/les-derniers-defenseurs-de-la-langue.

Conseil d'administration

Présidente : Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Vice-présidente : Lola LEBRASSEUR
Secrétaire : Léone TREMBLAY
Trésorier : Christian HÉBERT
Membres : André BRETON
Marie-Hélène HÉBERT
Jean-Guy LAVIGNE
Louis LE BORGNE
Sophie TREMBLAY

Secrétaire général de l'Asulf

Gaston BERNIER

Fondateur et président honoraire

Robert AUCLAIR

Diffusion : distribution électronique illimitée;
tirage de l'imprimé selon les besoins
Périodicité : Quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.
L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction du numéro 65, juin 2016

Rédaction : Robert AUCLAIR
Gaston BERNIER
Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Révision : Yvon DELISLE
Graphisme et mise en page : Claude LAMARCHE
Coordination et relecture : Léone TREMBLAY

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

Prix de l'Asulf 2016



De gauche à droite : M. J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec; M^{me} Léa-Pascale St-Hilaire, de l'école Cardinal-Roy de la commission scolaire de la Capitale, gagnante du Prix de l'Asulf et gagnante du premier prix du concours d'écriture de la Société historique de Québec; M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente de l'Asulf; M. Jean Dorval, président de la Société historique de Québec.

À l'occasion du concours annuel d'écriture historique de la Société historique de Québec, l'Asulf a remis son prix annuel pour la deuxième fois le 1^{er} mai. La gagnante est Léa-Pascale St-Hilaire de l'école Cardinal-Roy. Son texte s'intitule *Factum nostrum est* (publié dans Québecensia, mai 2016, p. 9-10). Léa-Pascale l'a emporté, côté qualité de la rédaction, sur deux autres lauréates également couronnées par la SHQ pour la valeur historique de leurs textes : Jeanne Dionne (école des Compagnons) et Sophie Bellefeuille (école secondaire Mont-Saint-Sacrement). Les prix ont été remis par le lieutenant-gouverneur du Québec et président d'honneur du concours à l'Observatoire de la capitale en présence de la présidente de la Commission de la capitale nationale, du président de la SHQ et de la présidente de l'Asulf. Le concours (9^e édition pour la Société qui souhaite faire découvrir l'histoire de la ville et 2^e pour l'Asulf qui souligne la qualité de la langue) s'adresse aux élèves des troisième et quatrième années du secondaire de la région de Québec.

Gagnants du concours *L'Enseigne joyeuse*

À l'occasion du concours *L'Enseigne joyeuse*, qui s'est déroulé en mars dernier et qui était animé par M^{me} Danielle Langelier, l'Asulf a reçu plusieurs dizaines de propositions provenant de ses membres, de ceux du Mouvement Québec français ainsi que de personnes du grand public. Le concours visait à faire connaître des entreprises qui se démarquent par la qualité linguistique et l'originalité de leur raison sociale.

Le jury, composé de MM. Raymond Gagnier et Michel Kieffer, membres de l'Asulf, et de M. Christian Rivard, président du Mouvement Québec français, a évalué les candidatures reçues et désigné les gagnants. Le premier prix a été décerné à M. Gilles Renaud, de Verdun, qui a suggéré « Qui lait cru!?! », une fromagerie du Marché Jean-Talon, à Montréal. Les deuxièmes prix (ex aequo) ont été remis à M. Yves Sauvé de Montréal, « De fil en aiguille » (service de réparation et de retouches de vêtements situé au Carrefour Angrignon, à LaSalle) et à M^{me} Lise Langelier pour sa proposition de « Chaussures Mille-Pattes », magasin ayant pignon sur rue à Repenti-

gny. Enfin, MM. Serge Beaucher, de Québec, et M. André Mathieu, de Carleton-sur-Mer, ont gagné les quatrièmes prix (ex aequo) pour leurs trouvailles respectives : « Le Croc Mignon », une boucherie, et « La Mie véritable/La Mie d'en Haut », une boulangerie-pâtisserie et un café.

L'Association félicite les gagnants et remercie tous les participants ainsi que ses généreux commanditaires : Druide informatique, Éditions Québec Amérique et M. Yvon Delisle.



Rapport 2015-2016 de l'Asulf

Le rapport annuel de l'année 2015-2016, présenté à l'assemblée générale des membres par la présidente, le mercredi 11 mai, est disponible au secrétariat sous une forme imprimée et sous une forme numérique. Pour l'obtenir, veuillez vous adresser à asulf@globetrotter.net ou téléphoner au 418 622-1509.

ADHÉSION À L'ASULF

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
 Profession _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
 Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
 Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
 Type d'activité _____
 Représenté par _____
 Adresse _____
 Code postal _____
 Tél. (trav.) _____
 Courriel _____
 Collaborateur : 100 \$ Bienfaiteur : 200 \$
 Mécène : 500 \$
 Date _____

PAIEMENT À L'ORDRE DE L'ASULF